



USTG - CSI - UNI - Africa

FESABAG

Fédération Syndicale Autonome des Banques, Assurances et Micro Finances de Guinée

Unité - Indépendance - Solidarité

Conakry (R.Guinée) code pays 224 Adresses : SGBG BP 1514 / tel 45 60 00 / fax 41 25 65 / BICGUC BP 1404 / Tel 224 (0)11 25 42 23 / 41-45 - 15 Fax 41 39 62

Conakry, le 01 juillet 2021

Objet : Préavis de grève générale

Monsieur le président de l'APB,

Compte tenu du manque réel de volonté de l'APB de respecter le chronogramme consensuel établi ; du manque manifeste de volonté de négocier dans le but d'aboutir à des résultats satisfaisants et apaisés autour de la table de négociation pour la révision de la convention collective d'août 2004 et malgré tous les efforts louables des partenaires sociaux, le Bureau Exécutif National de la FESABAG se trouve dans l'obligation de vous adresser le présent préavis de grève générale en vue de conclure ses revendications légitimes ;

En effet,

- Considérant que durant les négociations APB/FESABAG du 10 mars 2020, les parties ont convenu de négocier le point relatif à la révision de la convention collective du 1^{er} juin au 31 décembre 2020 (voir point 4 du protocole d'accord de mars 2020). Ceci en lieu et place de toute négociation prévue en 2021.
- Considérant que la pandémie de COVID-19 a empêché la réalisation de ces négociations à la date indiquée ;
- Considérant que les parties ont convenu de mettre en place une commission paritaire en vue du démarrage des discussions en janvier 2021.
- Considérant que chaque partie devrait se retrouver pour faire des propositions ;
- Considérant que devant l'hésitation de l'APB, la FESABAG s'est vue dans l'obligation de mettre en place une TASK FORCE pour produire un projet de convention collective.
- Considérant que ledit projet a été présenté à l'APB au mois de Février 2021.
- Considérant que le chronogramme consensuel a été établi et approuvé par les parties mais non respecté à ce jour.
- Considérant que l'APB a réagi pour la première fois un (1) mois après.
- Considérant qu'après les premières discussions l'APB a attendu trois (3) mois pour réagir.
- Considérant que la commission de l'APB n'a aucun mandat ce qui a pour conséquence l'enlisement des discussions ;
- Considérant que ce manque de mandat entraîne une remise en cause permanente des acquis obtenus autour de la table de négociation, ce qui mène à un perpétuel va et vient.

Au regard de cette situation (préoccupante) qui vise à retarder les négociations et des raisons évidentes évoquées ci-haut, le Bureau Exécutif National de la FESABAG souhaite, par le présent préavis, faire appel au sens élevé de responsabilité de nos partenaires et à l'esprit de paix qui a caractérisé nos relations depuis un certain temps pour conclure la révision de la convention collective des Banques dans les meilleurs délais et conformément au chronogramme consensuel.

Il reste entendu que la non satisfaction de cette revendication dans le délai légal requis amènera la FESABAG à déclencher une grève générale dans le secteur financier.

Dans cette attente, Veuillez agréer, Monsieur le Président de l'APB, l'expression de notre volonté de dialogue constructif et de meilleures salutations syndicales.

Copies à : Premier Ministre chef du gouvernement, Ministère de la fonction publique, de la réforme de l'administration et du travail ; Inspection Générale du travail ; Gouverneur BCRG. USTG et sections syndicales de base ; Mouvement syndical guinéen ; UNI-AFRICA, UNI Mondial et UNI-FINANCE-NYON SUISSE. CSI Afrique et CSI INTERNATIONAL ; Fédérations Banques CGT, FO, CFDT France.

La Secrétaire chargé des négociations et revendications

Le Secrétaire Général

DIALLO Abdoul Gadiri

SOW Abdoulaye

